



Réunion publique territoriale impacts et insertion du projet dans le territoire

10 juin 2025 à Bouvesse-Quirieu

Projet de chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de navires de CO₂
le long de la vallée du Rhône jusqu'à la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer

RHÔNE — ○ — ○ — ○ — DÉCARBONATION

Kévin ROBIN

Modérateur

SYSTRA



DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Mots d'accueil

Présentation du cadre et des modalités de la concertation



5'

Echanges avec la salle

Présentation du projet Rhône Décarbonation



10'

Echanges avec la salle

Session 1 – Les impacts socio-économiques sur le territoire



10'

Echanges avec la salle

Session 2 – Les impacts environnementaux sur le territoire



20'

Echanges avec la salle

Mots de conclusion



5'

RHÔNE — ○ — ○ — ○ —
DÉCARBONATION

Accueil républicain

M. Frédéric GONZALEZ
Maire de Bouvesse-Quirieu



Présentation du cadre de la concertation

RHÔNE — ○ — ○ — ○ —
DÉCARBONATION

Xavier DERRIEN, Hervé FIQUET,
et Jean-Michel FOURNIAU
Garants de la CNDP



Garante du droit à la participation :



La concertation préalable garantie par la CNDP permet de débattre (art 121-1 du code de l'environnement)

- de l'**opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques du projet** ;
- des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de **leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire** ;
- des **solutions alternatives**, y compris l'absence de mise en œuvre du projet ;
- des **modalités d'information et de participation du public** après concertation préalable.



Xavier Derrien

Trois garants, nommés par la CNDP, **veillent** :

- à la **qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations** diffusées au public, en particulier dans le dossier de concertation,
- au **bon déroulement de la concertation**.

Ils sont **neutres et indépendants**. Ils ne donnent pas d'avis sur le projet.



Hervé Fiquet

Les 3 garants nommés par la CNDP ont pour rôle :

Auprès du maître d'ouvrage : **prescrire, conseiller** sur les modalités de concertation,

Auprès du public : **garantir, servir de recours, rendre compte** de la concertation,

en s'appuyant sur la lettre de mission de la CNDP pour un débat de fond et une information lisible pour le public, sur :

- le projet global de collecte, d'acheminement et de stockage du CO₂ ; et sur les enjeux majeurs du projet, tant socio-économiques qu'environnementaux, dans sa partie nord ainsi qu'à Fos, en lien avec le débat territorial à Fos ;
- les enjeux pour les potentiels futurs industriels bénéficiaires de la création de ce réseau de transport de CO₂ le long de la Vallée du Rhône ;
- l'opportunité des chaînes de captage et stockage géologique du CO₂ en comparaison avec les autres leviers de décarbonation de l'industrie ;
- le rôle de l'État, au-delà de celui des industriels, qu'il s'agisse de la réglementation ou du soutien financier à prévoir.



Jean-Michel Fourniau

Pour nous contacter : concertation.rhone.decarbonation@garant-cndp.fr



Présentation du calendrier et des modalités de la concertation préalable

Kévin ROBIN

Modérateur

SYSTRA



Le périmètre et les supports de la concertation

Périmètre de la concertation

- **4 communes** riveraines de la ZIP pour le **volet Sud** : Fos, Martigues, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis – plus de 89 000 habitants
- **29 communes** pour le **volet Nord** : 27 communes directement concernées par le fuseau d'études volet nord + 2 communes Morestel et Creys Mépieu – plus de 70 000 habitants
- **Les sièges des 3 intercommunalités** : Métropole d'Aix Marseille Provence, CC des Balcons du Dauphiné, CC de la plaine de l'Ain

Supports de la concertation

- **Dossier de concertation** et synthèse du dossier
- **Dépliant d'information**
- **1 vidéo motion design**
- **Site internet** (recueil des contributions et questions/réponses)
- **Panneaux d'exposition** sur le projet

Début concertation
Lundi 24 mars

Réunion d'ouverture
Format Classique
Montalieu-Vercieu
Jeudi 27 mars

Webinaire avec tables-rondes d'experts
Contribution des chaînes CCS/CCUS à la décarbonation de l'industrie
En partenariat avec le Club CO2
Jeudi 3 avril 18h

Deux visites du site VICAT
120 lycéens
Institution Sœur Emmanuelle
Mardi 1er et jeudi 3 avril

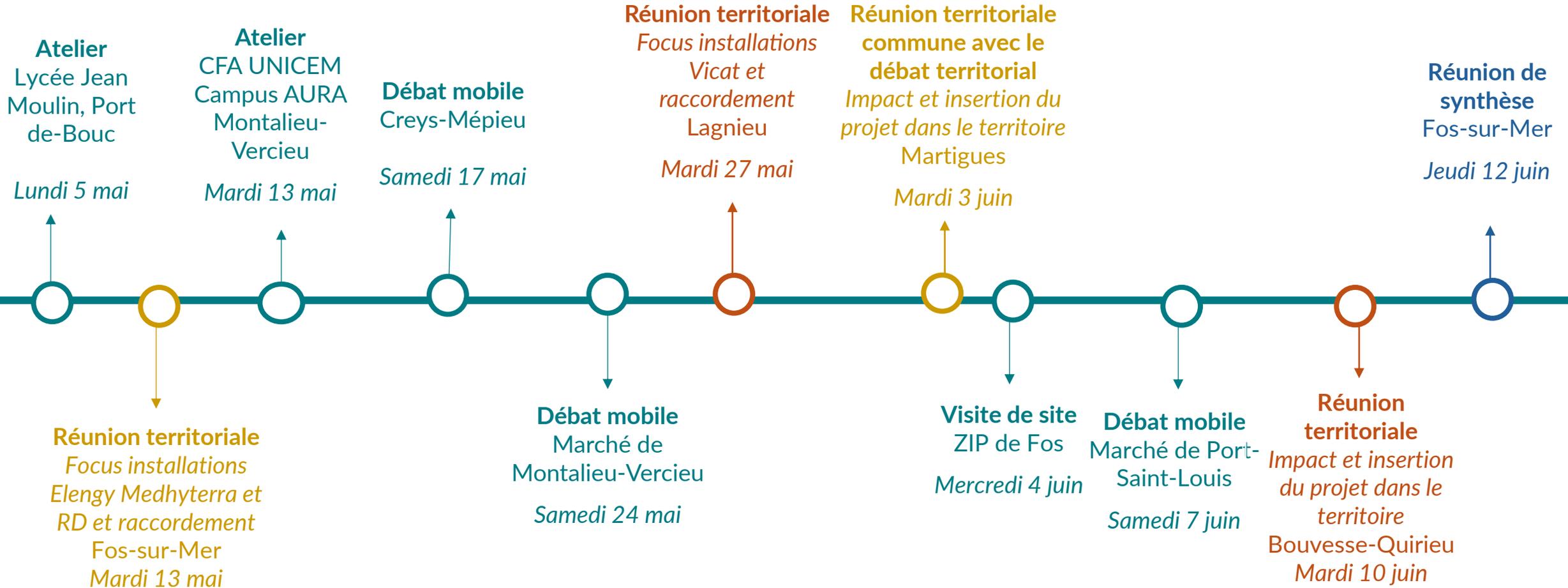
Visite de site Grand public
Vicat
Samedi 5 avril

Webinaire avec tables-rondes d'experts
Décarbonation de la filière ciment - les stratégies industrielles et leurs conséquences économiques et sociales
En partenariat avec l'ADEME
Jeudi 10 avril 18h

Webinaire avec tables-rondes d'experts
Modèle économique des chaînes CCUS : valoriser et stocker le CO2
En partenariat avec INSA Lyon
Mardi 15 avril

Webinaire avec tables-rondes d'experts
Captage, valorisation et séquestration du carbone : maturité technologique et risques
En partenariat avec Polytech Marseille
Jeudi 24 avril

Débat mobile
Marché de Fos
Fos-sur-Mer
Samedi 26 avril



A l'issue de la concertation...

Bilan des garants

Rendu public sur le site de la CNDP, dans un délai d'un mois après la fin de la concertation (**jusqu'au 20 juillet 2025**)

Enseignements de la concertation

Mesures à mettre en œuvre par le maître d'ouvrage, au plus tard deux mois après la publication du bilan des garants (**jusqu'au 20 septembre 2025**)

Temps d'échanges

Une question à propos de la concertation ?



Je demande la
parole



J'attends que la
modérateur me donne
la parole



Je me présente et je
pose ma question



Présentation du projet Rhône décarbonation

Contexte, objectifs, caractéristiques

RHÔNE —○○— DÉCARBONATION

Christian DAUMARIE

Directeur de projet – VICAT

Laure CAROUGEAU

Responsable Relations Institutionnelles – SPSE

David VALETTE

Responsable projets – RTE



RHÔNE —○—○—○— DÉCARBONATION

Motion design



Temps d'échanges

Une question à propos du projet ?



Je demande la
parole



J'attends que le
modérateur me donne
la parole



Je me présente et je
pose ma question



Session 1

Les impacts socio-économiques sur le territoire Nord du projet

RHÔNE —○○— DÉCARBONATION

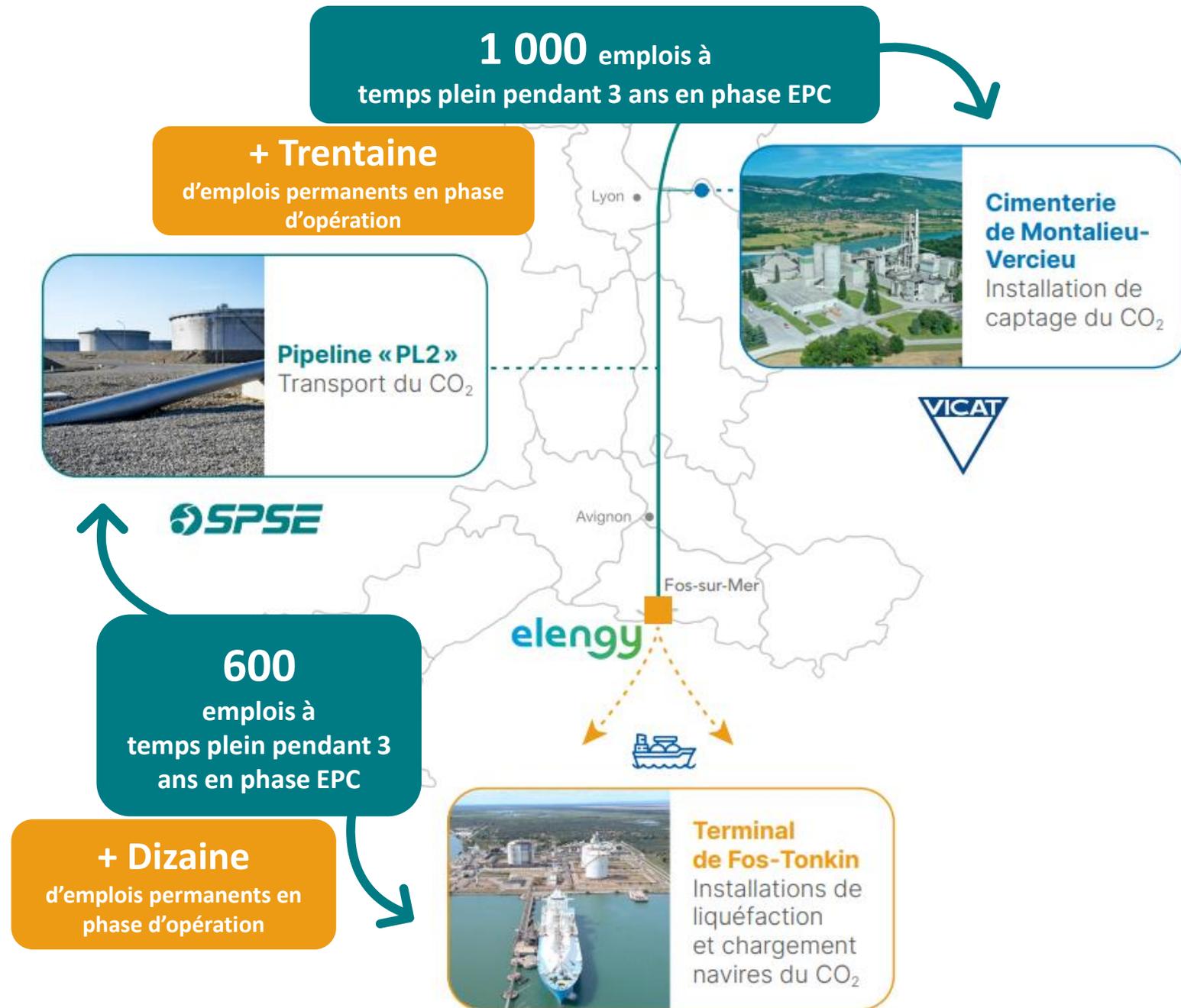
Christian DAUMARIE

Directeur de projet – VICAT



Des emplois mobilisés et créés lors de 2 phases :

- En phase « Ingénierie, Approvisionnement et Construction »
- En phase d'opération



L'évolution des technologies et de nos métiers

1 emploi
VICAT
=
10 emplois
indirects

Nos métiers aujourd'hui

- Maintenance : mécanique /
électricité
- Laboratoire/Analyses
- Procédés / Pilotage
- Environnement
- Sécurité et Santé au Travail
- Extraction de minéraux



Pour l'avenir

- Adaptation des compétences et
des connaissances (maintenance,
ingénierie cryogénique, ...)
- Monitoring des nouvelles
technologies appliquées à nos métiers



Aucune suppression d'emploi existant. Un plan de formation est prévu pour le personnel sur site.

Les enjeux liés au recrutement et à l'emploi

Multiplicité des projets sur le territoire (EPR 2, Plaine de l'Ain...)

La disponibilité de la main d'œuvre et la compétition entre les maîtres d'ouvrage



- Faire découvrir à la **jeunesse** les métiers et la réalité de l'industrialisation décarbonée
- Proposer un **cadre serein et favorable** avec des emplois bien rémunérés et en CDI
 - S'appuyer sur les **partenaires sociaux**
 - Développer des **partenariats avec des acteurs locaux**

Temps d'échanges

Une question à propos des impacts socio-économiques du projet ?



Je demande la
parole



J'attends que
l'animateur me donne
la parole



Je me présente et je
pose ma question



Session 2

Les impacts environnementaux sur le territoire Nord du projet

Les enjeux communs pour VICAT et SPSE

RHÔNE DÉCARBONATION

Christian DAUMARIE

Directeur de projet – VICAT

Pierre SCHMIDER

Responsable Développement – SPSE



Le cadre réglementaire

installations de captage de CO2 + Pipeline de raccordement

Installations VICAT

Le pipeline de raccordement au PL2

Le cadre réglementaire

Demande d'Autorisation
Environnementale
(DDAE) pour les installations
ICPE

Demande d'Autorisation de
Construire et d'Exploiter (DACE)
pour les canalisations de
transports

La démarche environnementale

Evaluations environnementales distinctes

La gestion des risques

Etudes de dangers distinctes

Calendrier

Deux dépôts en 2026

Environnement - La démarche « Eviter – Réduire – Compenser »

1

EVITER : trouver des solutions pour éviter l'impact sur l'environnement

2

RÉDUIRE : quand il n'est pas possible d'éviter l'impact, prendre des mesures pour réduire les effets du projet

3

COMPENSER : compenser les impacts résiduels qui ne peuvent être ni évités, ni réduits

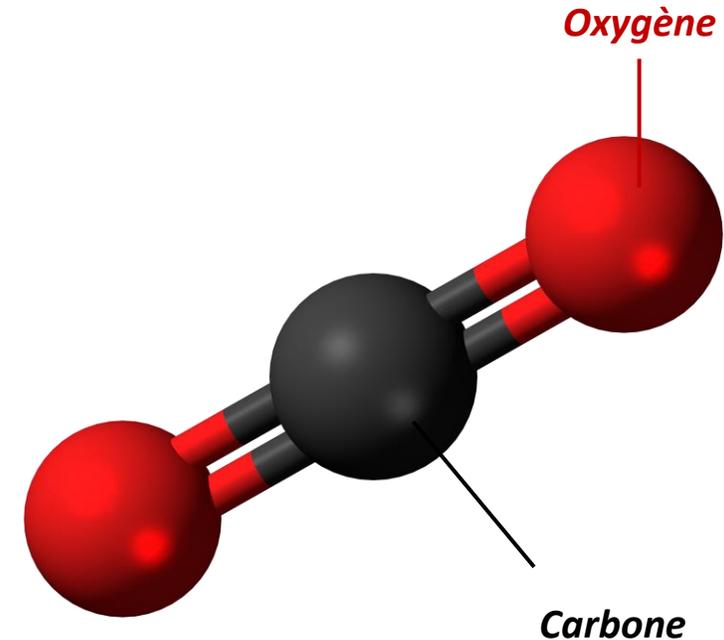
Sécurité - Les caractéristiques du CO2

Le CO2 est un gaz inerte : il est incolore, inodore, non inflammable et non explosif.

Le CO2 est un gaz qui peut présenter des **risques à fortes concentrations** notamment, en cas de fuite, le **risque d'asphyxie** pour les personnes se trouvant à proximité immédiate des installations concernées.



En France, le CO2 n'est pas classé comme gaz toxique.



Molécule de CO2

Assurer une sécurité maximale du personnel et de la population

L'étude de dangers se décomposerait des éléments suivants :

- **Identifier les phénomènes dangereux** susceptibles de survenir sur site ;
- **Evaluer leur probabilité d'occurrence** ainsi que **la nature et l'intensité des effets** qu'ils peuvent générer ;
- **Définir des Mesures de Maîtrise des Risques** (MMR) qui devront réduire le risque à un niveau acceptable ou aussi bas que raisonnablement possible, via l'utilisation des Meilleures Technologies Disponibles.

Les enjeux environnementaux liés à l'unité de captage du site VICAT

RHÔNE —○○— DÉCARBONATION

Christian DAUMARIE

Directeur de projet – VICAT



Impacts environnementaux

Le milieu naturel



VICAT adopte une **démarche de renouvellement de son site** : sur 4 hectares, **1,5 ha concernera une surface déjà construite qui serait démolie.**

Par rapport à la situation actuelle, **aucune nuisance supplémentaire en termes de nuisance, bruit, odeur ou paysage n'a été identifiée.**

Le milieu humain



Le trafic



En phase d'exploitation, le trafic supplémentaire doit être évalué et traité. Le transport du CO2 par pipeline n'aurait pas d'impact.

L'impact pendant la phase chantier sera anticipé dans un plan de mobilité à implémenter, qui sera alimenté par les études à venir.

Les besoins en énergie et en eau

VICAT travaille à de nombreux scénarii afin d'optimiser le bilan global du projet :

- **Approvisionnement en électricité bas carbone et renouvelable**
- Une puissance supplémentaire installée de 70 MW pour **un besoin opérationnel estimé à 40 MW**

Electricité



Eau



- **Réutilisation d'eaux usées de stations d'épuration**
- Aucun prélèvement d'eau naturel supplémentaire

La qualité de l'air : une diminution des rejets atmosphériques



L'unité de captage aurait un **impact positif** sur les émissions atmosphériques du site VICAT, avec une élimination des émissions de :

Gaz à effet de serre

Oxydes de soufre (SOx)

Oxydes d'azote (NOx)



Les émissions de SOx et de NOx seront récupérées sous forme de matière et valorisées dans le ciment ou d'autres produits.

Un projet soumis à autorisation environnementale

Un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) devra être déposé par VICAT.

L'état initial du site et les impacts induits par le projet y seront qualifiés et quantifiés, notamment les enjeux physiques, naturels et humains.

La gestion des risques

Le site de Montalieu-Vercieu n'est pas classé SEVESO et ne le deviendra pas avec cette nouvelle installation.

L'unité de captage serait implantée dans l'enceinte existante de la cimenterie qui est déjà un site sécurisé. Cependant l'usine continuera de fonctionner pendant la phase de travaux, impliquant une gestion des risques spécifiques réglementée par décret.



Une vision globale des impacts des aménagements du site VICAT

Sécurité industrielle Réalisation d'une étude de dangers pour identifier des mesures de maîtrise des risques. La cimenterie n'est pas classée en site SEVESO et ne le deviendra pas.

Démarche
Eviter –
Réduire –
Compenser

Environnement

Eau

Réutilisation des eaux usées des stations d'épuration

Electricité

Alimentation en électricité bas carbone

Milieus naturels

Réutilisation de 1,5 ha déjà artificialisé

Qualité de l'air

Elimination des émissions de GES, SOx et NOx

Transport

Phase chantier

Impacts sur 3 ans. Etude en cours.

Phase
exploitation

Impact à évaluer.

Les enjeux environnementaux liés au pipeline de raccordement entre le PL2 et le site VICAT

RHÔNE DÉCARBONATION

Pierre SCHMIDER

Responsable Développement - SPSE



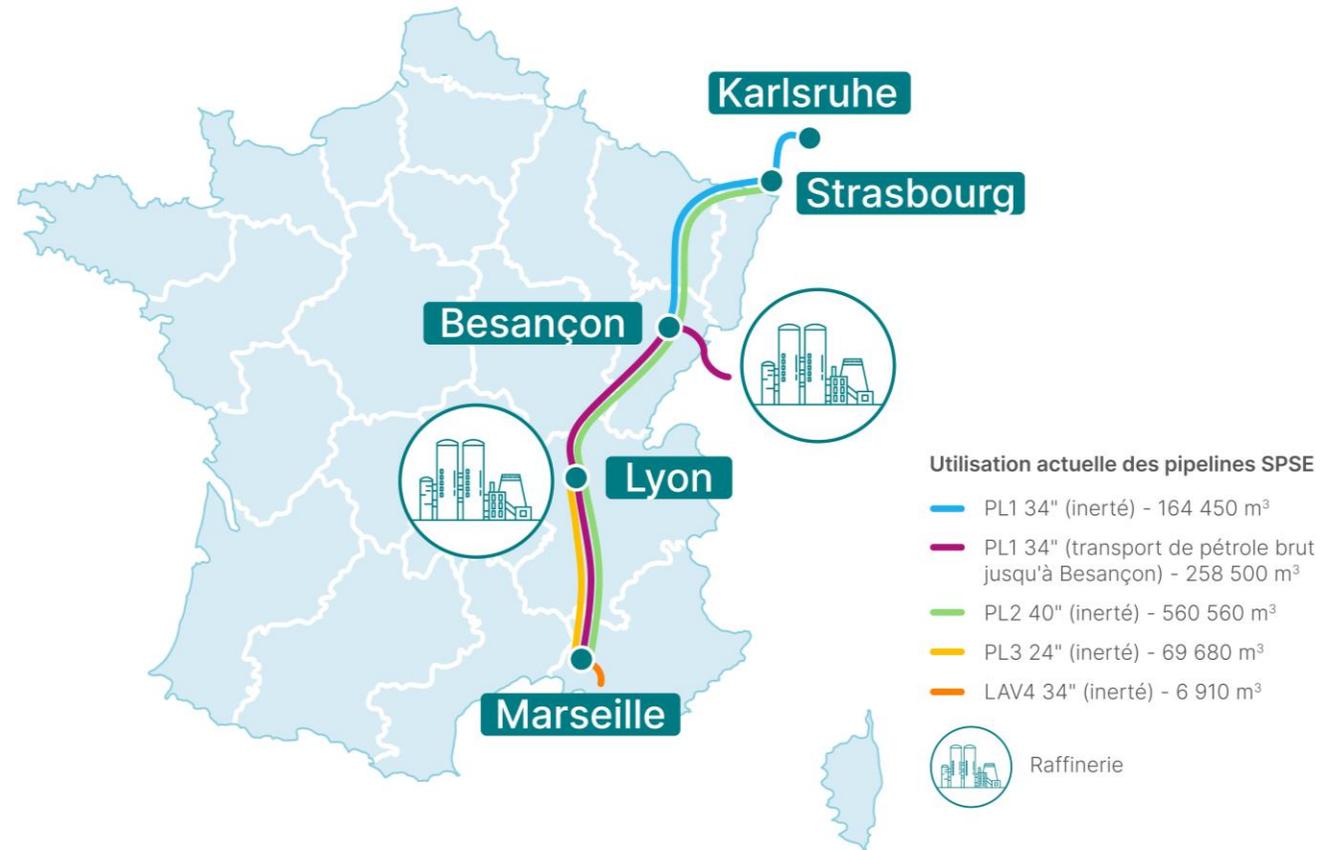
Le réseau de pipelines de SPSE

3 pipelines longue distance sur l'axe Rhône /Saône/Rhin :

- **1800 km** de longueur cumulée
- **1300 km** de canalisations disponibles

Le PL2 est une canalisation existante, actuellement inertée, dont la réutilisation pour le transport de CO2 minimise fortement les impacts sur le foncier existant.

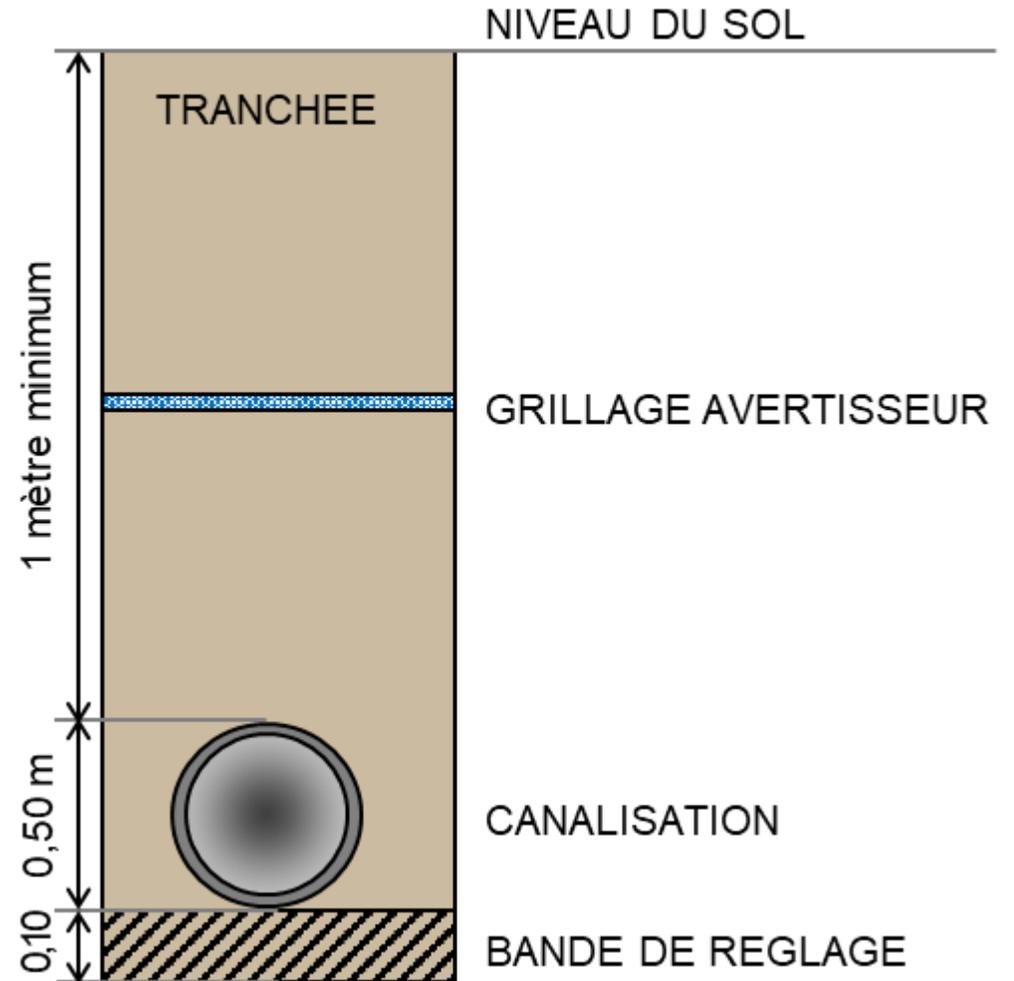
RÉSEAU DE PIPELINES OPÉRÉ PAR SPSE



Le pipeline de raccordement de Vicat au PL2

Une canalisation en acier et enterrée :

- D'une **vingtaine de kilomètres**
- D'un **diamètre de 50 cm**
- Enfouie à une **profondeur minimale d'1 mètre**
- **Chantier mobile ~ 60 personnes**
 - Petites équipes (~12 personnes) se déplaçant le long du tracé
 - Délai < 2 mois localement entre ouverture de fouille et remblai



Etat des lieux avant travaux

Bardage

Cintrage

Soudage

Enrobage des
soudures

Terrassement

Mise en fouille

Remblaiement

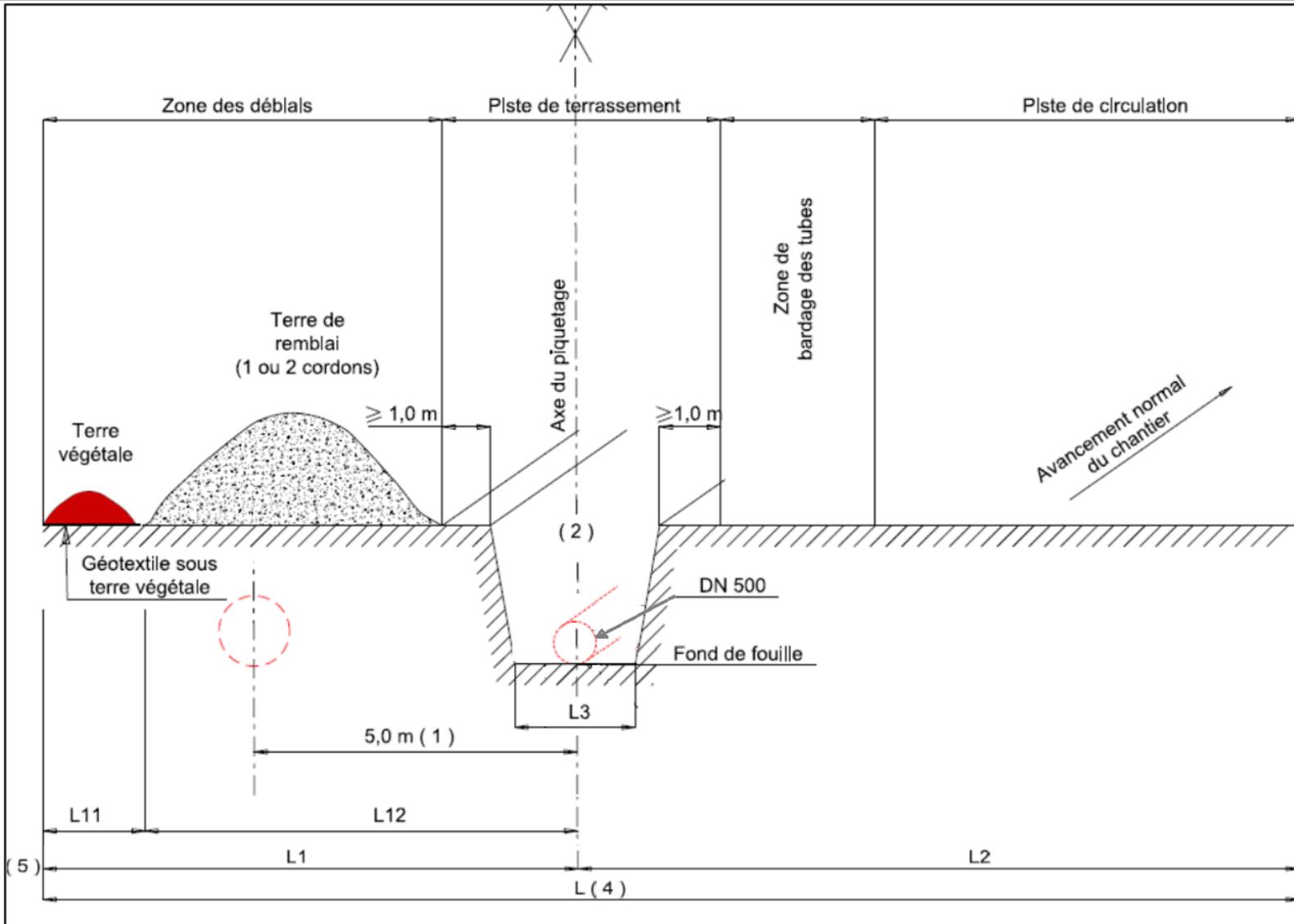
Epreuve

Remise en état

Etat des lieux après travaux



L'emprise des travaux



Pour 1 x DN500

	Largeur (m)
L1	12
L2	10
L3	2
L11	4
L12	8
L	22

Echelle : sans

L11 : largeur pour tri de la terre végétale

L12 : largeur pour dépôt de la terre de remblai (hors terre végétale)

L1 : largeur de la bande affectée au dépôt des terres

L2 : largeur de la bande affectée à la circulation des engins et au bardage

L : largeur d'emprise des travaux pour la pose en ligne

L3 : largeur en fond de tranchée

NOTA :

(1) Valable dans le cas de long parallélisme avec une ou plusieurs conduites existantes. Ici, seule la conduite la plus proche est représentée, L'écartement de 5 m est à confirmer avec chaque exploitant concerné. Si la conduite est située sous la piste de circulation : conditions particulières à convenir.

(2) : voir plan type correspondant

(3) Ecartement entre canalisations = 1.70m mini entre axes

(4) Décapage de la terre végétale sur l'ensemble de l'emprise en terrain agricole

(5) Les largeurs correspondent à une hauteur de recouvrement sur la canalisation de 1 m à 1,20 m.

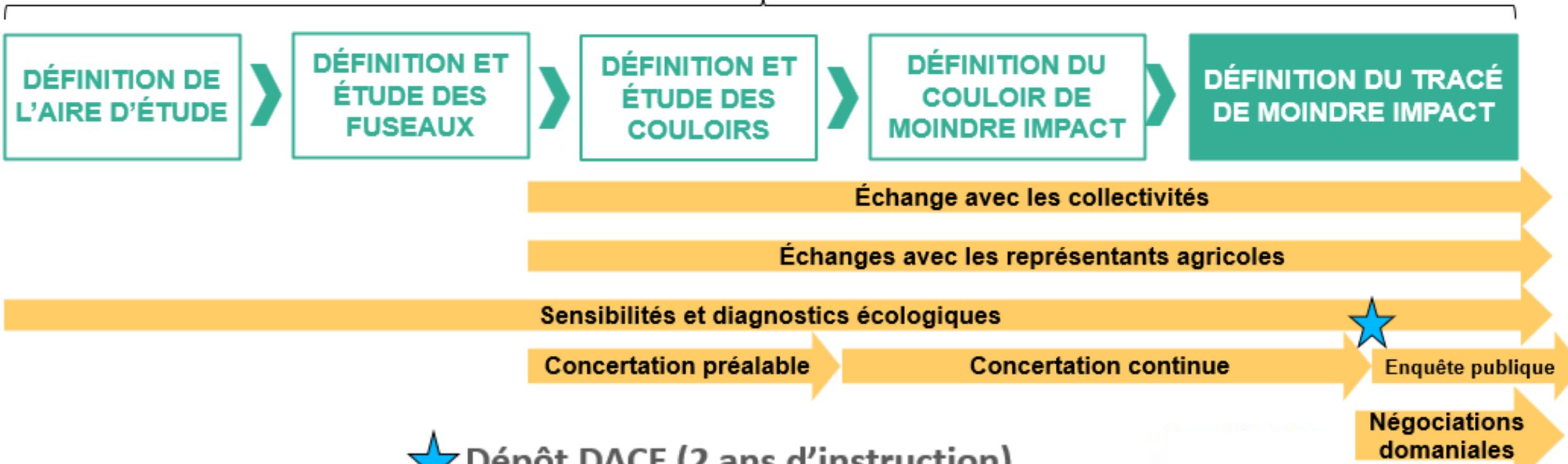
Comment est défini le tracé d'une canalisation ?

La méthodologie « en entonnoir »

- Définition d'une aire d'étude
- Identification des enjeux
- Définition et étude des fuseaux (~2 km)
- Définition et étude des couloirs (~0,2 km)
- Identification d'un couloir de moindre impact
- Inventaires faune et flore sur le couloir de moindre impact
- Identification du tracé de moindre impact

Actions déjà réalisées

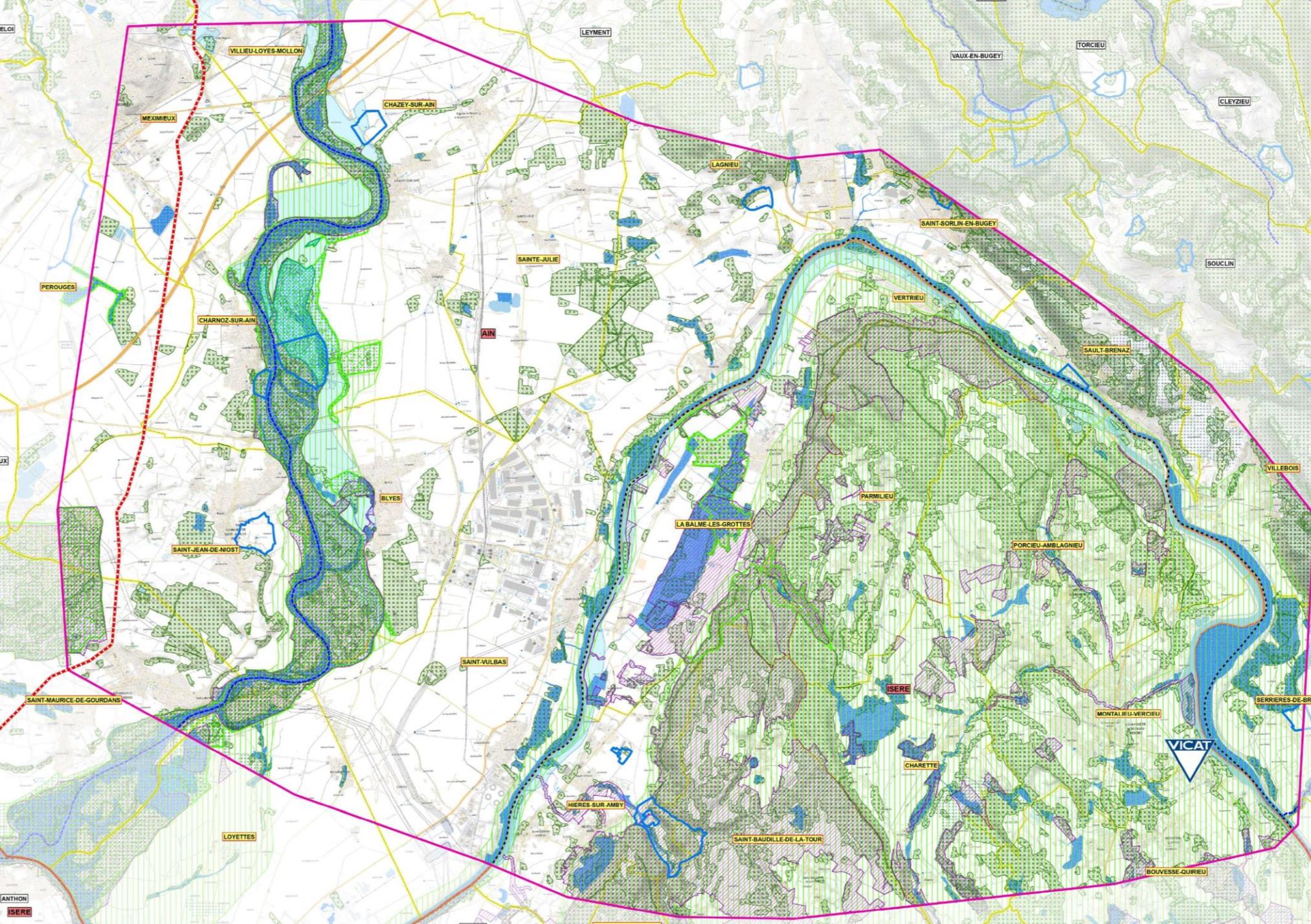
Identification des enjeux (sociaux, écologiques, techniques, réglementaires)



★ Dépôt DACE (2 ans d'instruction)

★ Négociations domaniales

Carte des contraintes environnementales



Ouvrage existant

-  Canalisation PL2
-  Cimetierie

Projet

-  Limite d'aire d'étude

Limites administratives

-  Limite de commune
-  Limite de département

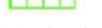
Nom de commune/département

-  MEXIMIEUX Commune concernée
-  LEYMENT Commune voisine
-  AIN Nom de département

Périmètres protégés / inventaires

-  Protection de Biotope
-  Directive Habitats
-  Trame verte et bleue
-  Zone humine
-  Massif forestier

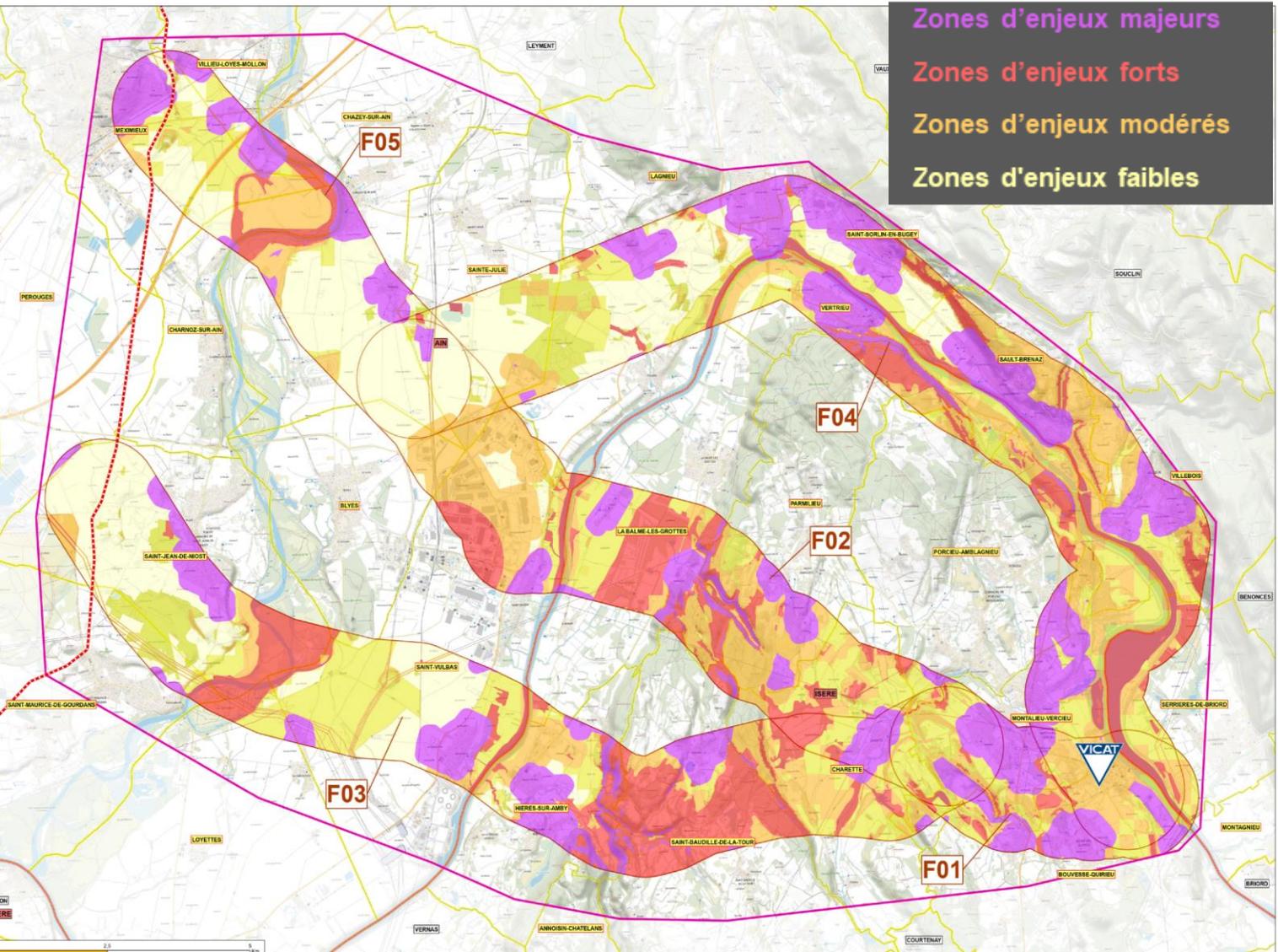
ZNIEFF

-  Type 1
-  Type 2

Hydrologie

-  Cours d'eau liste 1
-  Cours d'eau liste 2
-  AEP
-  Risque inondation

Les couloirs d'étude



Solution	Tronçons	Mètres
1 : Vicat – La Balme – les-Grottes-Meximieux	F01 – F02 – F05	22 270
2 : Vicat – Vertrieu – Meximieux	F04 – F05	26 620
3 : Vicat – Hières-sur-Amby – Saint-Jean-de-Niost	F01 – F03	20 820

Les zones Natura 2000 à enjeux de l'aire d'étude sont les suivantes :

- Milieux remarquables du bas Bugey
- L'Isle Crémieu
- Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône
- Steppes de la Valbonne

Le milieu humain et naturel

A l'exception du tracé Nord (F04), la canalisation entre le pipeline «PL2» et le site VICAT s'étendrait sur des zones urbaines peu étendues, constituées en grande partie de champs agricoles et de massifs forestiers.

L'aire d'étude présente des zones d'activités et plusieurs typologies d'infrastructures, qui seront prises en compte dans la détermination du couloir de moindre impact.



Les impacts environnementaux

Travaux

Exploitation

Sécurité industrielle

Une étude de dangers permettra de déterminer les MMR à mettre en place

Eau

Ponctuellement, rabattement de nappe phréatique possible

Pas d'impact

Electricité

Pas de consommation électrique (engins thermiques et pneumatiques)

~ 1 KW/Vanne de sectionnement

Milieux naturels

Détermination du Fuseau de Moindre Impact

Qualité de l'air

Pas d'impact significatif

Pas d'impact

Transport

Chantier mobile

Pas d'impact significatif

Environnement

Démarche
Eviter –
Réduire –
Compenser

Les enjeux environnementaux liés au raccordement électrique

RHÔNE DÉCARBONATION

David VALETTE

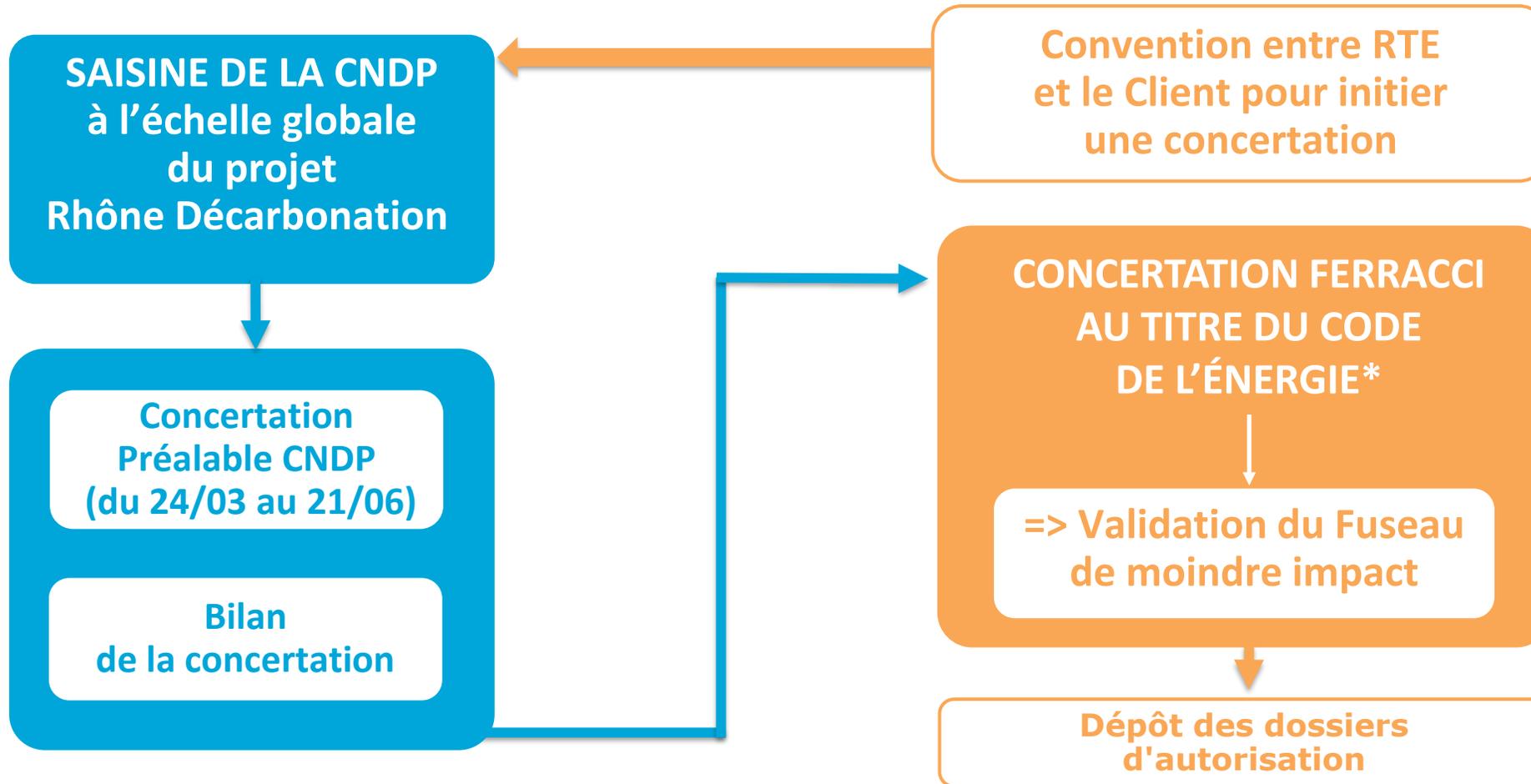
Responsable projets – RTE

Biliana GAUME

Concertante – RTE

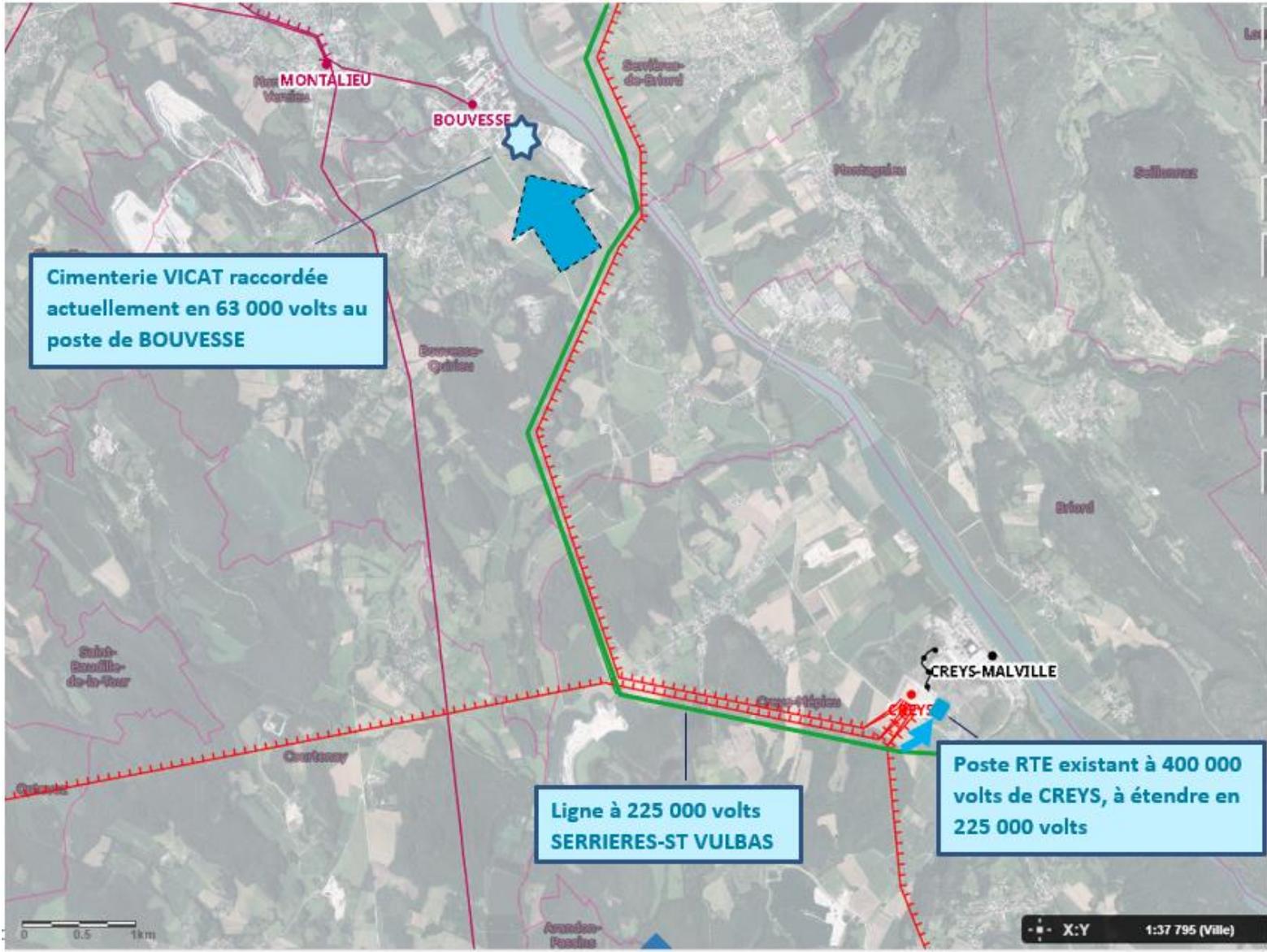


La Concertation sur le raccordement électrique

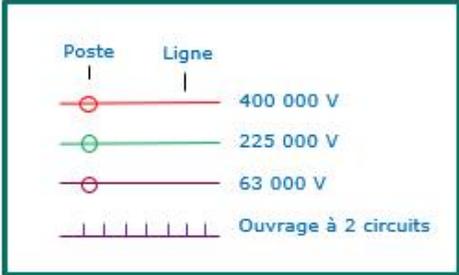


* Sous réserve de signature de la proposition technico-financière par le client

Le raccordement de la cimenterie au réseau RTE



Réseau RTE existant:



Création d'une **nouvelle liaison électrique de 225 000 V**
8 km de raccordement

Illustration du réseau RTE existant sur le secteur de la cimenterie



Le cadre réglementaire

Le cadre réglementaire

Evaluation environnementale des ouvrages RTE intégrée aux dossiers de Vicat*

La démarche environnementale

Respect de l'approche « **Eviter, Réduire, Compenser et Suivre** » :

La démarche d'évaluation des impacts pourra déboucher sur plusieurs **procédures qui s'assureront de la compatibilité du projet avec les enjeux naturels identifiés** (Natura 2000, Loi sur l'eau...).

Les interlocuteurs

Autorité environnementale, les gestionnaires de sites, la DDT

Calendrier

Evitement : dès la phase de conception

Réduction : conception et travaux

Compensation: en phase travaux si impacts résiduels

Suivi : en phase travaux et à la mise en service

Temps d'échanges

Une question à propos des impacts
environnementaux ?



Je demande la
parole



J'attends que
l'animatrice me donne
la parole



Je me présente et je
pose ma question



Mots de conclusion

RHÔNE — ○ — ○ — ○ —
DÉCARBONATION

Xavier DERRIEN, Hervé FIQUET,
et Jean-Michel FOURNIAU
Garants de la CNDP



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

****Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne***

Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent être tenues pour responsables de ces opinions.